

Beaucoup de faits de la période écoulée me poussent à cette réflexion sur le manque d'exemplarité et sur son influence sur la paix intérieure. Je ne peux que m'inquiéter sinon m'indigner devant la corruption morale et financière qui gangrène notre société. Je ne dois pas être le seul et les simples événements de ces derniers jours ne peuvent pas être rassurants.

Je commencerai par rappeler ce qu'est la corruption. L'art 433-1 du code pénal condamne « le fait par quiconque, de proposer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques à une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public, pour elle-même ou pour autrui, afin (...) ». Il vise d'abord des relations particulières avec des fonctionnaires.

Cependant, la corruption ne se limite pas à cette dimension. La définition non pénale de la corruption exprime aussi la dépravation. Elle ne concerne pas que le fonctionnaire. Elle est présente au quotidien. Des exemples ?

L'exemple le plus flagrant, le plus récent, est ce scandale de la FIFA et le maintien au pouvoir de son président même s'il n'apparaît pas comme corrompu au sens pénal. L'est-il moins par sa façon de garder le pouvoir ? Quel exemple donne-t-il aux jeunes ? Quel exemple aussi donne ceux qui ont voté pour lui ? Les interviews de certains montrent qu'ils considèrent cette « action relationnelle » comme normale. Je la qualifierai néanmoins de corruption morale.

Une autre forme de corruption morale est ce refus par exemple d'abandonner le cadre protecteur de la fonction publique pour un certain nombre de dirigeants ou de responsables politiques français. Comment comprendre que des hauts fonctionnaires puissent se lancer en politique et y faire carrière alors que leur formation initiale, l'ENA, les destinait à servir d'abord la République sans parti pris. Finalement, n'est-ce pas confisquer le pouvoir par la connaissance des rouages de l'Etat ?

La proposition de Bruno Le Maire, qu'il a appliquée à lui-même, de démissionner de la fonction publique, répond à cette clarification mais comment réagir lorsque Valérie Pécresse déclare ne pas vouloir démissionner de la fonction publique (Cf. Le Monde du 12 mai 2015), « *Etre membre du Conseil d'Etat, pour moi, c'est une grande fierté, et je ne démissionnerai pas* ». Quel est son apport aujourd'hui au fonctionnement du Conseil d'Etat ?

Autre réflexion, avez-vous remarqué la migration discrète mais réelle de membres de cabinets ministériels en période de crise gouvernementale vers des postes importants, bien rémunérés d'organismes publics, sinon privés ? Ce placement des « vassaux » par leurs suzerains respectifs est-il bien normal ? N'est-ce pas une forme de corruption ?

La protection de hauts fonctionnaires ayant eu un comportement peu approprié mérite aussi une réaction. Le cas le plus récent est celui de la directrice de l'INA. Elle a dépensé, en tant que présidente, « 40 915 euros de taxi en dix mois aux frais de l'Etat, dont 6 700 imputables à son fils, alors qu'elle dispose d'une voiture avec chauffeur ». Bien sûr elle s'était à engager à avoir une rigueur exemplaire... pour les autres manifestement. L'exemple ne doit-il pas venir d'en haut ? Réaffectée au ministère de la culture comme chargée de mission, n'aurait-elle pas dû subir une procédure de départ de la fonction publique ? Je reprendrai cette phrase recueillie

dans une analyse du Monde qui me semble bien résumer ce que je constate aussi pour d'autres hiérarques français : « *Agnès a pensé qu'elle avait beaucoup donné à l'Etat, sans être payée en retour, surtout par rapport aux salaires de collègues du privé. Elle a été gagnée par un sentiment inconscient d'impunité* » selon un haut fonctionnaire de la culture. Intéressante approche sur la perte de repères de certains au fur et à mesure de leur progression hiérarchique.

Je signalerai aussi ce scandale qui touche cette semaine la Croix Rouge ou les « mauvais comptes des œuvres sociales de la police », entre autres bavures qui se succèdent depuis des mois.

Je pourrai aussi réagir à cette menace de ne pas continuer à travailler de la part d'un syndicat de la SNCF en raison d'un bug d'un système de paie informatique. Qu'aurait dû faire les militaires victimes depuis plusieurs années de Louvois ? Pas d'argent, pas de Suisses (pour ceux qui s'intéressent à l'histoire)? Cela ressemble à ces CRS en arrêt maladie. Société malade !

La « Pantoufle » de Polytechnique vient d'être réglée au bout de quinze ans grâce au gouvernement... contre l'avis du Conseil d'Etat. « *La pantoufle est la somme - plus de 40 000 euros - que les élèves qui ne travaillent pas pendant au moins dix ans pour l'Etat en sortant de l'école militaire d'ingénieurs doivent à l'école pour rembourser leurs frais de scolarité* ». Or, depuis 2000, plus aucun polytechnicien n'était tenu de s'acquitter de la « pantoufle », hormis ceux, très peu nombreux, qui choisissaient de devenir fonctionnaire mais ne le restaient pas dix ans. Beaucoup d'entre eux tiennent de nombreux postes de responsabilité au sein de la société civile. L'exemplarité est un long chemin.

Alors République exemplaire comme évoquée lors d'un discours du parti « Les Républicains » ce week end ? Plutôt un idéal à atteindre et pourtant c'est possible, sans doute pas par le maintien des élites actuelles au pouvoir. Les lanceurs d'alerte auront un grand rôle à jouer dans le futur.

Sur les réformes à mener, la limitation des mandats nationaux doit être limitée à deux sur une période de dix ans. Un élu doit avoir un statut pour pouvoir revenir à un emploi privé à la fin de ses mandats. Un fonctionnaire se lançant dans la vie politique doit démissionner de la fonction publique. Un fonctionnaire en situation délicate doit être contraint de quitter la fonction publique. Surtout, l'exemplarité, même si elle ne peut pas être parfaite, doit être enseignée, appliquée et contrôlée.

Seule l'exemplarité peut servir de référence et conduire à une communauté nationale où l'égalité est respectée, pas seulement clamée. Elle commence donc par celle des élites qui représentent la Nation que ce soit par les élus ou par la haute administration dans un premier temps. Cela signifie naturellement un combat permanent contre la corruption morale et financière pour obtenir le retour de la confiance évoquée par les Républicains ce week end et l'application de références communes auxquelles chaque citoyen peut se référer. La société civile et le secteur privé, qui doit aussi se sentir concerné, ne pourront qu'en tirer tous les bénéfices.